

LA CARACTERISATION

La caractérisation consiste à déterminer la composition des poubelles et le poids respectif de chaque catégorie de déchets. Elle permet, notamment, d'identifier la part et la nature des ordures susceptibles d'alimenter des filières de revalorisation et d'alléger le poids des ordures ménagères résiduelles.

Comment ça marche ?

1. Collecte des ordures et transport sur le site de caractérisation

La CCSI a procédé à deux opérations de caractérisation. L'une a porté sur les ordures ménagères collectées en porte-à-porte, le mercredi, à Illfurth et à Heidwiller, l'autre sur celles ramassées le jeudi, à Luemswiller, Tagolsheim et Wahleim. La totalité des poubelles a été transportée sur le site du centre de tri d'Aspach-le-Haut.

2. Echantillonnage

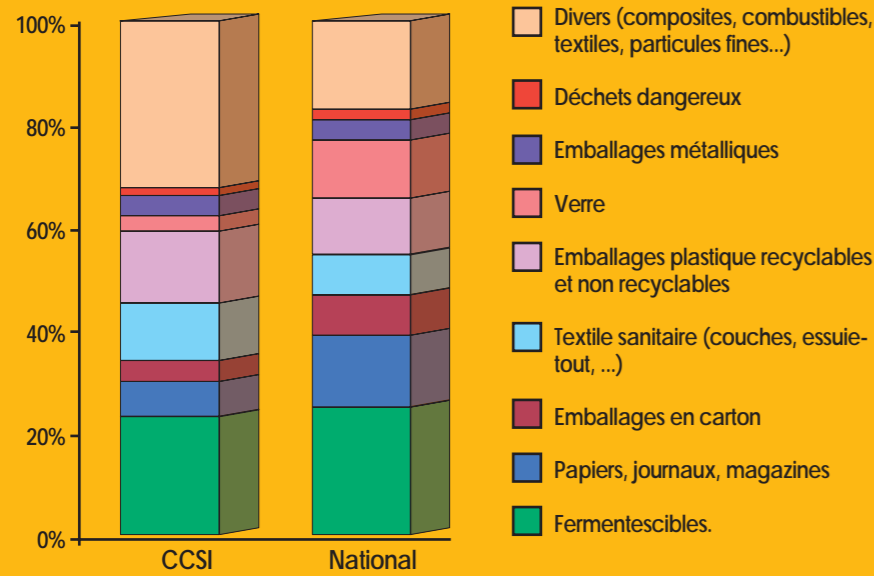
L'échantillonnage consiste à effectuer, sur la masse totale des ordures, des prélèvements successifs de 50 kg, à l'aide d'un engin de manutention muni d'un godet. Un tirage au sort détermine les dix prélèvements retenus pour chacun des deux échantillons de 500kg destinés à la caractérisation.

3. Tri et pesée

Les deux échantillons de 500kg sont étalés, l'un après l'autre, sur une table de tri équipée d'un double tamis. Des plus grands aux plus petits, tous les déchets sont ensuite triés à la main et répartis, par nature, dans une trentaine de poubelles, avant d'être soigneusement pesés.

Les résultats ainsi obtenus sont présentés dans le graphique ci-dessous :

Composition des poubelles d'ordures ménagères sur le territoire de la CCSI en comparaison avec les résultats nationaux :



Edito



Depuis de nombreuses années, la CCSI s'efforce de proposer à ses usagers un service de collecte des déchets ménagers qui allie à la fois qualité, coût maîtrisé, respect des réglementations en vigueur et prise en compte des préoccupations environnementales. C'est dans ce souci constant et dans la poursuite de cette politique, que la CCSI a engagé aujourd'hui une réflexion, avec le bureau d'études INOV360, sur l'évolution de ce service.

Cette réflexion, dont les conclusions sont attendues au printemps 2011, intègre aussi bien les modalités pratiques du service qui vous est proposé que son principe de financement. En effet, les lois qui découlent du Grenelle de l'Environnement orientent aujourd'hui les collectivités vers une tarification incitative. En facturant directement aux usagers le service rendu, plutôt qu'en le finançant par les impôts, le contribuable devient consomm-acteur.

C'est dans ce cadre que la CCSI a lancé fin 2010 deux chantiers de taille. Le premier, durant le mois de novembre 2010, consistait à connaître et comprendre vos besoins, vos habitudes et votre utilisation du service par le biais d'un questionnaire. Le deuxième, du 24 au 26 novembre 2010, consistait à « caractériser » vos ordures ménagères afin d'en connaître leur composition exacte.

Le document que vous avez dans les mains présente le résultat de ces deux chantiers.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous remercie chaleureusement pour votre participation.

Helmuth BIHL
Président de la CCSI

POUR PLUS D'INFOS
www.cc-secteurdillfurth.fr
rubrique déchets

Rédaction :
F. Bamond, H. Bihl,
C. Lempereur, B. Kennard,
M. Kueny, G. Locher, S. Macri,
P. Mahy, C. Sutter, M. Urban.
Photos : CCSI,
EcoEmballages



Communauté de Communes du
Secteur d'Illfurth

2 place du Général
de Gaulle - BP37
68720 ILLFURTH
Tél : 03 89 25 44 88
Télécopie : 03 89 25 53 67
www.cc-secteurdillfurth.fr

Remerciements

Nos partenaires
et financeurs de l'étude :



Les éco-organismes
soutenant la CCSI :



Pour son accueil
et son aide durant
nos caractérisations :



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE



A la fin de la période d'enquête, 980 exemplaires ont été transmis à la CCSI dont 200 par internet.

Un usager sur quatre a donc répondu à ce questionnaire.

Votre forte participation rend les résultats de l'enquête très représentatifs et prouve que vous vous sentez concernés par la question des déchets et de l'avenir du service de la CCSI.

De plus, de nombreuses observations très constructives ont été enregistrées. Certains thèmes récurrents sont apparus dans vos remarques, nous les détaillerons plus loin.

Le retour général de l'enquête est très positif. Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication.

Taux de représentativité par tranche d'âge

Age	Population locale selon Insee	Répartition	Population concernée par l'enquête	Répartition
-5	493	5,08%	96	3,82%
5 à 25	2331	24,06%	538	21,43%
25 à 60	4911	50,69%	1103	43,94%
+60	1955	20,17%	778	30,80%
Total	9690	100%	2510	100%

Froeningen • Heidwiller • Hochstatt
Illfurth • Luemswiller • Saint-Bernard
Spechbach-le-Bas • Spechbach-le-Haut
Tagolsheim • Walheim



Communauté de Communes du
Secteur d'Illfurth



LA DÉCHETTERIE

Malgré les aménagements déjà apportés, vous avez été nombreux à souhaiter que les horaires d'ouverture de la déchetterie soient réévalués et le trafic fluidifié. Des pistes pour améliorer le service sont à l'étude. La caractérisation des déchets ménagers, c'est-à-dire l'examen du contenu des poubelles, a permis de constater la présence d'importantes quantités de gravats et de déchets d'équipement électriques et électroniques. Pour information, la déchetterie propose un service de collecte pour ces déchets...

Déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E) - le symbole « poubelle barrée »

Sur les D3E et sur les emballages des déchets dangereux apparaît ce symbole. Il signifie que ce déchet ne doit pas être jeté dans les ordures ménagères. La déchetterie d'Illfurth assure une collecte des D3E et des déchets dangereux des ménages.

BON A SAVOIR : Votre vendeur a pour obligation de reprendre gratuitement vos équipements électriques et électroniques au moment du remplacement de ceux-ci par des équipements neufs.



Gravats

Gravats admis en déchetterie : **Uniquement les bétons, briques, tuiles et céramiques triés issus des déchets de construction et de démolition.**

Ces déchets ne doivent pas contenir d'autres types de matériaux. Sont exclus notamment :

- les éléments métalliques
- les plastiques
- le verre
- le plâtre
- les matières organiques
- le caoutchouc
- le bitume
- l'amiante

LE TRI SÉLECTIF DU VERRE

L'enquête montre que le service d'apport volontaire est très largement utilisé, et que vous êtes nombreux à l'apprécier. La faible quantité de verre retrouvée dans les poubelles lors de la caractérisation (2,5%) le confirme. Malgré ce bon résultat, 20% des utilisateurs pensent pouvoir encore affiner leur geste de tri. La CCSI accompagnera cette démarche par une meilleure information.

• Inutile de nettoyer ou de rincer vos bouteilles et bocaux :

- videz et égouttez au maximum vos bouteilles en verre
- videz au maximum vos bocaux en verre avec une cuillère

• Ne pas mettre dans les bennes à verre :

- les verres plats (exemples : les vitres, les plateaux en verre)
- la vaisselle
- les verres à boisson

Pour information, les emplacements des conteneurs à verre dans vos communes sont détaillés sur le site internet de la CCSI : www.cc-secteurdillfurth.fr - rubrique « déchets »



LE TRI SÉLECTIF EN PORTE-À-PORTE

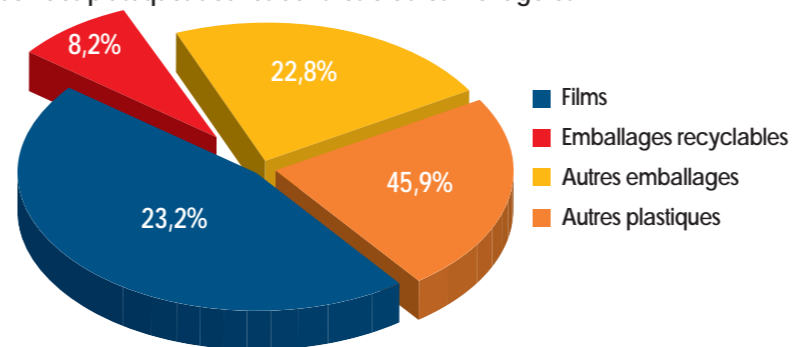
Votre geste de tri est efficace et constant. En effet, peu de déchets recyclables ont été retrouvés dans vos sacs d'ordures ménagères.

- Papiers : 7% de papiers ont été retrouvés dans vos ordures ménagères contre environ 15% au niveau national.
- Cartons : 4% du poids de vos ordures ménagères sont des cartons contre 7,5% au niveau national.
- Plastiques : nos plastiques sont plus importants dans les ordures ménagères qu'au niveau national (14% contre 11% au niveau national). 8,2% des plastiques trouvés dans les ordures ménagères pourraient être recyclés.

Ces résultats sont encourageants mais un effort reste à fournir, d'ailleurs l'enquête montrant qu'une personne sur deux pense encore pouvoir améliorer son geste de tri.

La dynamique ainsi créée nous fait vous proposer un service toujours plus complet.

Répartition des plastiques trouvés dans les ordures ménagères



LE TRI DES EMBALLAGES MÉTALLIQUES :

Les emballages métalliques (conserves, canettes, boîtes en aluminium, etc.) représentent environ 4% du poids total de nos ordures ménagères. Cela équivaut à près de 70 tonnes de déchets susceptibles d'être recyclés.

La CCSI a décidé de collecter les emballages métalliques dans le cadre du tri sélectif. Depuis le 1er janvier, ils sont ramassés avec le plastique et le papier/carton.

ATTENTION : Les petites bombonnes de gaz (type « camping gaz ») ne doivent surtout pas être placées dans le sac de tri mais rendues au fournisseur

BON A SAVOIR : Inutile de laver les emballages métalliques avant de les mettre dans le sac de tri.

LES SACS DE TRI SÉLECTIF

Le tri s'effectuant désormais automatiquement, les sacs bleus et jaunes sont utilisés indifféremment pour le ramassage de tous les déchets recyclables : papier/carton, plastique et emballages métalliques. Après épuisement des stocks existants, la CCSI mettra à votre disposition de nouveaux

sacs transparents jaunes de 50 litres. Elle a porté une attention particulière à la résistance des liens de fermeture et pris en compte les remarques formulées par 46% d'entre vous, au sujet de la taille et de la solidité des sacs.



LE COMPOSTAGE

Les déchets putrescibles représentent 23% du poids de vos ordures ménagères. Ils sont répartis en déchets de cuisine (20%), produits alimentaires non consommés (2%) et déchets de jardin (1%).

L'enquête révèle que deux personnes sur trois ont déjà recours au compostage à domicile, ou qu'elles comptent s'y mettre. Parallèlement, une personne sur deux utilise la déchetterie pour ses déchets verts.

Nombreux sont également ceux qui souhaitent acquérir un composteur à prix réduit et bénéficier de formations dispensées par des spécialistes.

Suite à vos observations, la CCSI entreprendra, cette année, une nouvelle campagne de compostage domestique ciblée, entre autres, sur la part fermentescible de vos ordures ménagères.

Elle se propose d'accompagner dans leur démarche les usagers souhaitant s'orienter vers cette pratique environnementale qui permet de réduire le poids des poubelles et de produire, sans frais, du compost de qualité pour le jardin.

La CCSI étudiera également des solutions de compostage pour les résidents des collectifs.